



MILLIARDAIRES EN CHANTANT

Beyoncé et Jay-Z forment le couple le plus puissant de l'industrie musicale. En dix-sept ans de vie à deux, ils ont construit un empire.

GRATTE-CIEL

Les nouveaux défis des ascenseurs

MODE

Le meilleur de la couture

VOYAGE

Les Pouilles, ou l'Italie extrême



06

VINS À PARTS

MISE DE DÉPART :

★★★★☆

PROFIL DE RISQUE :

🌱🌱🌱🌱🌱

DÉLICIES D'INITIÉS

Six idées pour rêver, faire fructifier son argent. Ou dépenser futé.

Par Jean-Denis Errard

Les groupements fonciers viticoles (GVF) Saint-Vincent, spécialistes très reconnus basés à Dijon (c'est leur quarantième opération), vont commercialiser la vente de parts dans un très beau vignoble bordelais de 4,20 hectares, le Château du Puy (photo), un des rares domaines qui vinifie sans soufre, préférant les méthodes naturelles et biodynamiques. Une passion familiale qui perdure depuis quatre siècles, avec Jean-Pierre et Pascal Amoreau, les actuels propriétaires récoltants. On vous propose d'investir à raison de 54 500 euros la part, frais inclus, dans ce vignoble AOC Francs-Côtes de Bordeaux, avec un fermage annuel de neuf bouteilles Cuvée Émilien (24,50 euros/bouteille) et neuf Cuvée Barthélémy (82 euros), des valeurs qui peuvent se bonifier comme le vin. Le cépage est composé essentiellement de merlot (85%) et de cabernet sauvignon. Deux très bons vins rouges de garde, avec une première distribution en 2020 pour le millésime 2018. Un investissement à envisager à long terme. Accessoirement, cet actif patrimonial est largement exonéré d'impôt sur la fortune immobilière et de droits de succession.